

de leurs revenus, une charge fiscale moindre que les Canadiens à hauts revenus.

Dans la deuxième partie de la réforme nous proposons de remplacer la taxe de vente fédérale injuste par une taxe sur les produits et services.

[Français]

La TPS atteindra trois objectifs importants: premièrement, elle contribuera à l'effort de réduction du déficit, et elle assurera que nous pouvons continuer à payer les programmes et les services auxquels les Canadiens sont attachés. Deuxièmement, elle contribuera à assurer que le Canada puisse concurrencer efficacement sur les marchés mondiaux. Enfin, elle améliorera l'équité fondamentale de notre régime fiscal. En fait, les Canadiens à faible et moyen revenu seront protégés lorsque la TPS s'appliquera.

[Traduction]

L'implantation d'un régime fiscal sain fait partie de notre stratégie générale pour parvenir à une économie plus forte et plus compétitive. Au cours des cinq dernières années nous avons fait beaucoup de progrès dans cette direction.

[Français]

Un des principaux objectifs de ce plan vise la nécessité de comprimer les dépenses publiques, de réduire les déficits annuels et de maîtriser la croissance de la dette publique. Nous avons accompli, monsieur le Président, des progrès importants en vue d'atteindre cet objectif. Nous avons réduit les dépenses de fonctionnement de l'État et le taux de croissance des dépenses de programmes. Ainsi, l'an dernier, nous avons consacré 1,7 milliard de dollars de moins, soit 10 p. 100, au fonctionnement du gouvernement en 1984-1985. Les mesures que nous avons prises nous ont permis de ramener les dépenses de programmes en proportion du Produit intérieur brut de 19,5 p. 100 en 1984-1985 à 16,5 p. 100 l'an dernier.

• (1200)

Nous avons également coupé le déficit du gouvernement de plus de neuf milliards et demi par rapport à ce qu'il était en 1984, et nous avons réduit la croissance de la dette publique. Au cours du dernier exercice, et pour la première fois en 15 ans, la croissance de la dette a été inférieure de 10 p. 100, comparativement à un sommet de 24 p. 100 en 1984.

Outre la maîtrise des coûts, d'importantes mesures ont été prises pour assurer que les Canadiens soient «compétitifs». Parmi ces mesures, on note la déréglementation des secteurs de l'énergie et des transports, un programme amélioré de formation, une nouvelle politique de concurrence et, bien entendu, l'Accord de libre-échange conclu avec les États-Unis.

Les crédits

Ces changements ont contribué à assurer la santé et la confiance du secteur privé. Quelque 209 000 emplois ont été créés au Canada depuis le 1^{er} janvier dernier, date d'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange. Ces emplois font partie des 1,5 million de nouveaux emplois créés au Canada au cours des cinq dernières années.

[Traduction]

En travaillant à construire une économie saine, notre gouvernement a reconnu qu'il était toujours plus important de faire en sorte que la croissance économique soit compatible avec la protection de notre environnement. Le gouvernement est convaincu qu'un environnement sain et une économie saine vont de pair. Il est impossible d'avoir l'un sans l'autre.

Nous exprimons concrètement cette conviction en appuyant le principe du développement durable dans les politiques que nous adoptons chez nous et dans les initiatives que nous prenons sur la scène internationale.

[Français]

Le public exige que nous réalisons un nouvel équilibre entre nos façons de faire des affaires et de gérer notre milieu naturel. Pour les gouvernements, cela veut dire traiter en priorité de l'intégration des préoccupations environnementales dans le processus d'élaboration des politiques économiques. Quant à l'industrie, elle doit utiliser à meilleur escient les richesses naturelles. Nos ressources naturelles constituent un intrant fondamental du processus de production et sont une source fondamentale de notre croissance et de notre bien-être économique. Nos ressources naturelles sont aussi directement touchées par les mécanismes de production et les déchets qui en résultent. Enfin, la population en général doit modifier sa demande de biens de consommation, sa façon d'éliminer les ordures, et en fait son mode de vie.

Nous avons déjà été témoins de l'amorce d'un engagement en ce sens: les industries mettent au point des codes de bonnes pratiques environnementales; les consommateurs participent à des programmes de recyclage des déchets et adoptent des produits écologiques; les gouvernements établissent des normes plus sévères pour protéger l'environnement, et les organismes internationaux élaborent des protocoles visant à assurer la protection de la planète.

Pour protéger nos richesses naturelles contre la dégradation de l'environnement et l'utilisation à mauvais escient des ressources, nous devons nous assurer que les consommateurs et les producteurs ont à assumer les coûts réels de leurs décisions, c'est-à-dire non seulement les coûts directs, mais aussi la totalité des coûts sociaux. On peut canaliser les forces du marché en créant des mesures économiques incitatives et dissuasives qui encourageront les consommateurs, les entreprises et aussi les gouvernements à prendre quotidiennement des décisions qui garantissent une allocation plus rentable des